

Dans chaque zone / espace de notre manifestation,
un protocole commun est établi

Règles appliquées sur l'ensemble de l'événement

- Bénévole / Personnel présents à l'entrée de la zone pour rappel et respect des bonnes pratiques spécifiques à chaque lieu
- Mise en place d'un circuit à sens unique, fléché
- Signalétique adaptée rappelant les bons comportements à adopter
- Gel hydro-alcoolique à disposition

1

ACCUEIL PUBLIC / SPECTATEURS / COUREURS

Zone extérieure délimitée avec SAS d'accès

➔ **Port du masque obligatoire**



OBLIGATOIRE



À DISPOSITION

2

RETRAIT DES DOSSARDS

➔ **Port du masque obligatoire**

(bénévoles, participants...) à partir de 11 ans

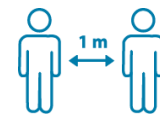
➔ **Aucun document papier accepté** (*certificat médical*)

→ documents dématérialisés et traités en amont de l'événement

- Mise en place d'un **circuit à sens unique** avec marquage au sol pour le respect des mesures de distanciation
- **Gel hydroalcoolique** distribué à l'entrée
- Accès en nombre restreint (4m² / personne)



OBLIGATOIRE



SIGNALÉTIQUE
MARQUAGE AU SOL

*Nous avons décidé d'ajouter des **sessions supplémentaires** pour le retrait des dossards, afin de limiter les rassemblements de personnes*

+ d'infos sur la page Programme du site internet

<https://trail-passerelles-monteynard.fr/info-pratique/programme/>

3

DEPART DES COURSES

➔ Port du masque obligatoire

- Mise en place d'un circuit à sens unique



À DISPOSITION



OBLIGATOIRE

Le masque pourra être retiré par le coureur après le passage de la ligne de départ

➔ Départ par vagues de 400 coureurs, toutes les 15min, uniquement pour les épreuves au départ de Treffort (16km Ebron, 25km Côte Rouge, 42km Maratrail)



X 400



15 min



Pour toutes les autres épreuves, 1 seul départ groupé sera effectué

4

TRANSPORTS COLLECTIFS



Navettes bus / Véhicules Abandons / Bateaux ...)

➔ Port du masque obligatoire (participants / bénévoles...)

- Signalétique adaptée rappelant les bons comportements à adopter



OBLIGATOIRE



À DISPOSITION

5

TOILETTES

- Signalétique adaptée rappelant les bons comportements à adopter
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique
- **Nettoyage régulier des sanitaires**



À DISPOSITION



NETTOYAGE RÉGULIER

6

RAVITAILLEMENTS PARCOURS

- ➔ **Self Service interdit pour les coureurs**
- ➔ **Le service (boisson, nourriture) est assuré par les bénévoles**

- ➔ **Gobelet pour liquide obligatoire pour le coureur**
- ➔ **Port du masque obligatoire pour les bénévoles**

- ➔ **Port du masque obligatoire pour les participants**

Bénévole / Personnel présents à l'entrée pour mise à disposition de gel hydroalcoolique pour tous



OBLIGATOIRE
BENEVOLE



OBLIGATOIRE
COUREUR



MATÉRIEL
OBLIGATOIRE



À DISPOSITION

*Parmi toutes les mesures prises sur cette partie **RAVITAILLEMENTS**, nous avons souhaité **MAINTENIR** un service de qualité en évitant de supprimer ces lieux de vie important pour les coureurs*

7

RAVITAILLEMENT ARRIVEE

Règles identiques aux Ravitaillements parcours

Chaque concurrent recevra un set de ravitaillement complet dans un sac individuel fermé et ne sera pas autorisé à le consommer sur place.



8

CEREMONIES PROTOCOLAIRES

- Mise à disposition de gel hydroalcoolique
- Seuls les 3 premiers (H et F) de chaque épreuve seront invités à monter sur le podium
- Elus / partenaires pourront saluer le lauréat mais **aucune accolade, ni serrage de main ne sera possible**

Tous les lauréats (1^{er} de chaque catégorie) pourront récupérer leur lot le Jour de la course, dans un espace dédié, qui sera annoncé au micro

(La liste des personnes récompensées est disponible sur le site internet, rubrique Remise des Prix :

<https://trail-passerelles-monteynard.fr/info-pratique/remise-des-prix/>)



OBLIGATOIRE



RESTREINT



9 DOUCHES / MASSAGES / CONSIGNES

Services supprimés



Seules les consignes du 65km à La Mure seront prises en charge, et seront rapatriés sur le site d'arrivée à Treffort



UNE COMMUNICATION ADAPTEE POUR TOUS

PARTICIPANTS

- Briefing envoyé aux participants par email
- Page internet dédiée récapitulant les mesures prises par l'organisation
- Communication adaptée et ciblée sur les réseaux sociaux
- **Matériel obligatoire imposé aux participants : gobelet obligatoire, masque obligatoire** → des contrôles seront réalisés par l'organisation
- Signalétique adaptée



BENEVOLES

- Briefing envoyé aux bénévoles
- Mise à disposition de **masque / gel hydroalcoolique / lingettes / papier** pour l'ensemble des bénévoles

